

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage en application de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales

Lundi 13 novembre 2023

A 20h30, Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- 2023-083 : Vacances de fonction - Election de nouveaux adjoints au Maire
- 2023-084 : Modification du nombre de sièges dans les Commissions municipales
- 2023-085 : Recomposition des commissions municipales permanentes
- 2023-086 : Actualisation du tableau des indemnités de fonction versées aux élus
- 2023-087 : Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)
- 2023-088 : Convention constitutive d'un groupement de commande ville-SIAJV
- 2023-089 : Budget 2024 - Débat d'orientation budgétaire
- 2023-090 : Exploitation des motifs des collections du Musée de la Toile de Jouy - Approbation d'un modèle de contrat-cadre d'exploitation d'archives et de licence de marque, et de sa grille tarifaire
- 2023-091 : Subventions aux associations jovaciennes
- 2023-092 : Partenariat avec les associations jovaciennes - Convention-cadre de partenariat avec le Tennis club Josassien
- 2023-093 : Convention constitutive d'un groupement de commande avec la Ville de Velizy-Villaboublay
- 2023-094 : Subvention à l'école élémentaire Bourget-Calmette pour une classe découverte
- 2023-095 : Actualisation du tableau des emplois du personnel communal

Affiché le 27 OCT. 2023

Le Maire,



Marie-Hélène AUBERT